

Campagne DADS-U 2010 salaires 2009

Un nouveau service sur e-ventail.fr : le Diagnostic Egalité Professionnelle.

Pour 95 % des employeurs et 99 % des salariés la DADS est dématérialisée. La campagne 2010 est marquée par l'ouverture de services "facilitateurs" à destination de tous les émetteurs de DADS produites par voie électronique dont le Diagnostic Egalité Professionnelle.

Le Diagnostic Egalité Professionnelle

Ce dispositif innovant offre la possibilité de disposer sans formalité supplémentaire d'un état des lieux des conditions d'emploi et de travail des salariés établi à partir de la DADS acceptée. Expérimenté en 2009, il est généralisé en 2010 à tous les établissements de 20 à 49 salariés quelque soit le type de support utilisé pour leur déclaration (sauf DADS papier).

Ce diagnostic a pour objectif d'initier une réflexion sur l'égalité professionnelle et salariale dans l'entreprise conformément à l'objectif fixé pour 2010 par le gouvernement.

Un nouveau bouquet de services de déclaration sécurisés et gratuits sur Internet

- Le Bilan Identification des Salariés (BIS)

Pour consulter et rectifier en ligne les informations sur les salariés qui ne sont pas correctement identifiés et pour lesquels l'Assurance Retraite n'a pu mettre à jour le compte retraite.

- Le Suivi de Vos DADS (SVD)

Pour connaître la situation des déclarations, si elles sont reçues ou non, acceptées ou refusées.

- La Saisie en ligne DADSNET : 242 000 petites entreprises qui ne possèdent pas de logiciel de paye à la norme DADS-U ont utilisé la saisie en ligne DADSnet en 2009. Ce service déclaratif permet aux très petites entreprises (TPE) de bénéficier :

- d'une aide en ligne,
- de la simplification et de l'allègement des données à saisir grâce aux écrans contextuels (données à déclarer suivant la situation de l'entreprise),
- des contrôles en ligne,
 - d'un compte-rendu de saisie des montants déclarés téléchargeable et imprimable.

Pour tout renseignement : 0821 106 306 (de 8 h à 16 h 30 – 0,09 € la minute)
ou contact-tds@cram-auvergne.fr